

**Motion du 33^{ème} colloque francophone de mammalogie.
Voiron les 17 et 18 octobre 2010**

La communauté scientifique, les mammalogistes et les naturalistes réunis à l'occasion du 33ème Colloque francophone de mammalogie à Voiron les 16 et 17 octobre 2010 demandent au Ministre de l'Ecologie de classer le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) dans la liste des espèces de mammifères protégés en France.

Cela fait cinq ans que le ministère dispose de tous les éléments scientifiques qui démontrent la nécessité de cette protection réglementaire. Le Conseil National de Protection de la Nature a déjà émis un avis favorable à cette demande.

Contacts :

Le Pic Vert

Jean-François Noblet 04 76 55 39 80

SFEPM (Société Française pour l'Etude et la protection des Mammifères)

Pierre Rigaux 04 94 12 79 52

ASPAS (ASsociation pour la Protection des Animaux Sauvages)

Pierre ATHANAZE 06 08 18 54 55